

REVUE DE PRESSE

Marssac-sur-Tarn

Juillet 2023

Samedi 1^{er} juillet 2023

MARSSAC-SUR-TARN

La randonnée VTT la Marssacoise, c'est demain

L'association Marssac Aventure invite tous les passionnés de VTT à venir participer demain dimanche 2 juillet à sa randonnée annuelle. Trois circuits vallonnés de 32 km, 47 km ou 62 km seront au programme pour les vététistes dans les magnifiques paysages tarnais entre vignobles et sous-bois. L'accueil des participants se fera à partir de 7 h 30 à l'ancienne école de Marssac et le départ libre des randos aura lieu entre 8 heures et 8 h 30. Inscrip-

tions le matin même, 10 euros par randonneur. En cours de route, deux postes de ravitaillement avec des gâteaux faits maison seront proposés sur les deux plus courts circuits et même trois pour le plus long parcours. À l'arrivée, des grillades et une bière seront offertes aux vététistes pour prolonger la rencontre sportive par un agréable moment de convivialité. Renseignements sur vetete.com ou bien en appelant le 06 14 08 57 29.



Les membres de Marssac Aventure prêts pour le départ !

Mercredi 19 juillet 2023

L'Albi Marssac Tarn Football fixé sur son sort

Ça y est ! Les Isatis connaissent leurs adversaires de la saison prochaine, ils évolueront dans la poule C de Régional 2 avec quelques équipes qu'ils connaissent bien. Notamment Cahors, Figeac, le FC Comtal, Rodez III ou le FC Sources. Ils retrouveront également leurs voisins de Saint-Juéry pour un derby qui s'annonce d'ores et déjà passionnant. Retrouvailles avec l'ancien coach Mickaël Bertrand mais également avec des ex-joueurs qui sont passés du côté de l'Albaret : Gaël Adami, Ahmed Diomandé, Jonathan Iyeti, Florian Frède, Kamel El Khourdj et Jean Belesi. Il y aura également une deuxième confrontation 100 % tarnaise avec la présence de Saint-Sulpice dans cette même poule C. Au rayon des



Le regard est tourné vers la saison prochaine pour le coach Isatis Jonathan Lacourt. /Photo DDMR.D.

nouveaux adversaires on retrouve également le promu de Régional 3 Mas Grenier, les Aveyronnais de Druelle, l'AM Grisolles et l'Avenir Foot Lozère II. Une poule relativement homogène, il faudra donc

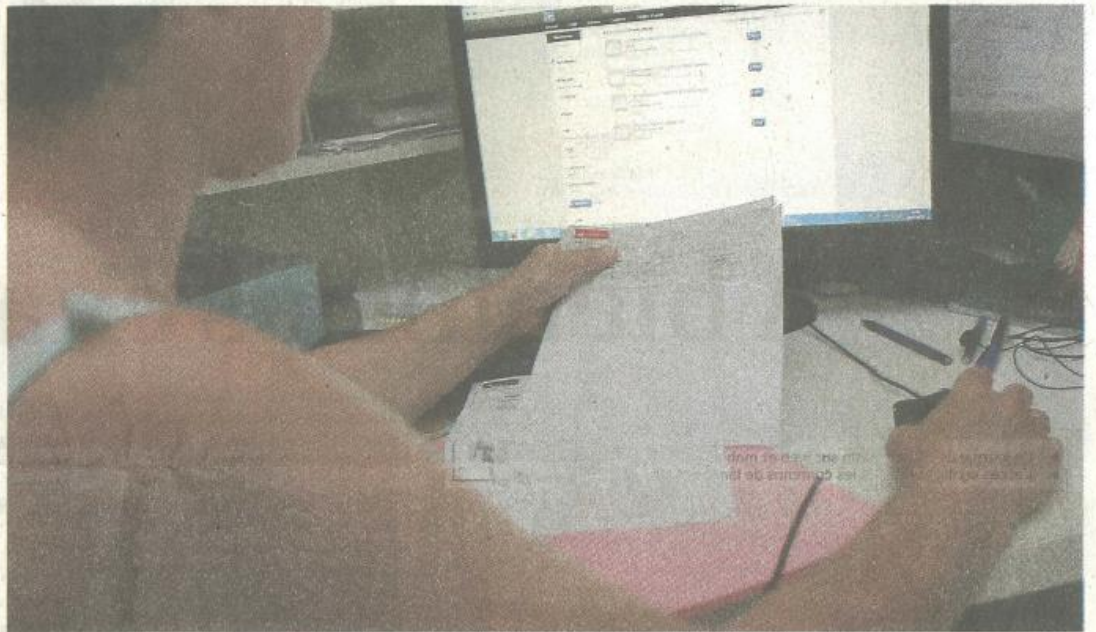
faire un meilleur départ que la saison dernière et faire preuve de plus de régularité pour les Isatis s'ils veulent retrouver l'élite régionale.

L'équipe réserve est également fixée sur son sort et a déjà coché deux dates sur son calendrier : celles qui correspondront aux deux derbys face à l'US Albi qui promettent des étincelles. Elle retrouvera également un autre club tarnais avec Gaillac. Elle affrontera également Luc Primaube, reléguée de R2 qui figurait dans la poule de l'équipe 1 la saison passée, la réserve d'Onet, l'Elan Marivalois ou encore la JS Bassin Aveyron. L'objectif sera toujours le même : se maintenir et rester le plus proche possible de l'équipe fanion. **R. D.**

Samedi 29 juillet 2023

Gare aux arnaques aux véhicules d'occasion

Il pensait sécuriser une occasion en or, mais ses 2 000 € d'avance se sont volatilisés vers des comptes exotiques. La mésaventure de cet artisan sur Le Bon coin n'est pas isolée. Un gendarme spécialiste rappelle les règles de prudence.



Même en prenant des précautions, on n'est jamais à l'abri d'une arnaque. / DDM illustrations

C'est une histoire d'escroquerie hélas banale. Fin juin, un artisan retraité de Marssac, à la recherche depuis plusieurs semaines d'un nouveau fourgon, reçoit le matin sur son téléphone portable, une « alerte bonne affaire ». De fait, sur le site « Le bon coin », un garage professionnel de Tarbes a mis une annonce pour la vente d'un véhicule qui correspond en tout point aux attentes de l'artisan. Ce dernier, prudent, vérifie sur le Net l'existence et le numéro de Siret dudit garage. Puis appelle le 06 figurant sur l'annonce, pour vérifier deux trois points mécaniques et pratiques. L'acheteur s'engage à être à 14 h à Tarbes, à l'ouverture du garage. Seule exigence du vendeur, un virement immédiat de 2000 € d'avance qui lui permette de réserver cette occasion « en or » pour laquelle il a plusieurs acheteurs.

« Vous êtes le dixième »

Le commercial envoie un bon de commande en bonne et due forme, où figurent les noms, adresse, numéro de Siret du garage et compte bancaire sur lequel effectuer le versement de caution.

L'artisan effectue le virement bancaire et roule 2 h 30 d'Albi à Tarbes. Arrivé juste à l'heure de l'ouverture du garage tarbais, dont la façade est bien celle qui figurait sur la photo de l'annonce, il est reçu par une secrétaire qui n'y va pas par quatre chemins.

« Je suis désolée Monsieur, vous êtes le dixième... Nous sommes victimes d'une usurpation d'identité. Nous

avons déjà porté plainte mais ça ne change rien ».

Deux heures et demie plus tard, l'artisan roulé s'arrête à la gendarmerie de Gaillac pour déposer plainte. Puis file à la banque pour tenter de faire rapatrier son virement.

La banque n'a plus les fonds

Pas de chance, le compte bancaire sur lequel a eu lieu le versement, une banque française en ligne tout à fait légale, a un ordre de transfert immédiat, « probablement vers une banque irlandaise » suggère le banquier tarnais. L'agence bancaire en ligne explique qu'elle n'a plus les fonds et l'Irlande n'applique pas l'ordonnance

européenne de saisie conservatoire des comptes Adieu la caution.

Deux jours plus tard, la même annonce, au même garage tarbais, pour le même véhicule, refait surface sur « Le Bon coin ». Seul le prix, un peu plus bas, a changé. L'artisan prévient la gendarmerie de Gaillac qui regrette de ne rien pouvoir faire. Ce n'est qu'au bout de trois signalements que l'artisan recevra confirmation par les administrateurs du site Le bon coin que l'annonce a été enlevée. Avec de chaleureux remerciements. Six jours plus tard, l'annonce réapparaît, dans le même secteur. Avec le même véhicule en photo.

Martine Lecaudey